

COMMUNE DE MUILLE-VILLETTE

Compte rendu succinct – Séance du 20 mars 2026

Le Conseil municipal de Muille-Villette s'est réuni en séance ordinaire le 20 mars 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Patrick SOUPLY, doyen d'âge, puis de Monsieur Florian SLOSARCZYK après son élection en qualité de Maire.

Présents : 13 conseillers - MMs AVERLANT Rachel, BERTON François, DECOMBLE Georges, FIX Ophélie, FURTADO Julie, KUCHARSKI Sandra, PARLAKYILDIZ Neda, LESUEUR, Fabrice, SECRET Didier, SLOSARCZYK Eric, SLOSARCZYK Florian, SOVEAUX Emeline, SOUPLY Patrick.

Démissionnaires : M. Jean-Claude CHASSELON, Mme Brigitte CHOPIN

Secrétaire de séance : Mme Ophélie FIX

1. Élection du Maire (délibération n°2026/4)

Monsieur Florian SLOSARCZYK a été élu Maire au scrutin secret avec :

- 12 voix pour
- 1 vote blanc

2. Détermination du nombre d'adjoints (délibération n°2026/5)

Le Conseil municipal a décidé de fixer à **4 le nombre d'adjoints au Maire** (12 voix pour, 1 voix pour 3 adjoints).

3. Élection des adjoints (délibération n°2026/6)

Une liste unique a été élue à la majorité absolue. Sont proclamés adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau :

- M. Éric SLOSARCZYK - 1er adjoint - Sécurité, Voirie & Travaux
- Mme Ophélie FIX - 2ème adjoint - Solidarité, Aînés & Lien social
- M. Fabrice LESUEUR - 3ème adjoint - Enfance, Jeunesse & Affaires scolaires
- Mme Emeline SOVEAUX - 4ème adjointe - Associations & Sport

4. Charte de l' élu local (délibération n°2026/7)

Monsieur le Maire a donné lecture de la Charte de l' élu local.

Le Conseil municipal **prend acte** de cette lecture et de la remise de la charte à chaque conseiller.

Fin de séance à 18h37.

Le Maire,
M. SLOSARCZYK Florian.

